

«Le malheur des Anglais ne suffit pas pour donner du talent aux Français». La chronique de Patrick Devedjian

« Le risque pour notre pays est l'éternelle tentation de la facilité, qui lui fait souvent croire qu'il peut se dispenser des efforts et des réformes incontournables dont son Etat et sa gouvernance ont dramatiquement besoin »



© CD92-Olivier Ravoire

Je suis convaincu que **le Brexit fait, chaque jour un peu plus, le malheur de la Grande-Bretagne** et le pire est sans doute devant elle. Il est étrange que cette grande nation qui a inventé la démocratie parlementaire, et qui en a fait l'instrument de sa puissance, soit tombée dans le piège du populisme référendaire. Comment résoudre l'épineux problème de l'Irlande que domine enfin une paix sans frontière, mais traversée par la zone euro ? Jusqu'où ira l'Ecosse dans son rejet du Brexit ? Comment va évoluer la fracture profonde entre le Grand Londres et le reste du pays ? Comment la puissance financière britannique, enkystée dans la City, va-t-elle continuer à dominer la zone euro qui la fait vivre et dont elle est de plus en plus extérieure ?

Raymond Aron constatait que ceux qui commencent les révolutions ne voient jamais comment elles se terminent. Il est révélateur que les initiateurs du Brexit aient tenu à s'écarter tout de suite de sa mise en œuvre ! Sur le plan économique, les effets négatifs se font déjà sentir en Grande Bretagne et la forte baisse de la Livre sterling n'en est que le premier symptôme, tandis que le nombre des installations d'entreprises s'est ralenti et que les regards des entrepreneurs mondiaux se tournent davantage vers le continent européen.

Mais, pour autant, la France aurait tort de se réjouir trop vite de l'avantage qu'elle imagine pouvoir tirer des ennuis de notre voisin. Le risque pour notre pays est l'éternelle tentation de la facilité, qui lui fait souvent croire qu'il peut se dispenser des

efforts et des réformes incontournables dont son Etat et sa gouvernance ont dramatiquement besoin.

Image internationale positive. Certes, la jeunesse et l'énergie du Président de la République ont conféré à la France une image internationale positive, confortée par la stabilité de nos institutions, tandis que plusieurs pays voisins subissaient des perturbations politiques. Quelques mesures nouvelles sont bienvenues, comme, par exemple, l'évolution positive du statut des impatriés, ou **la suppression de l'ISF qui pénalisait l'investissement**. Notre pays a des atouts, à commencer par sa position géostratégique au sein de l'Europe, servie, jusqu'à maintenant, par un hub aérien très performant. Il dispose d'une qualité de vie enviée comparable à celle de l'Italie, qui pâtit de son instabilité.

L'Opinion a rendu compte du « baromètre de l'attractivité 2018 » publié par E&Y. On en retiendra essentiellement que, pour la première fois, la France rattrape ses concurrents en Europe, pour le nombre de projets d'investissements étrangers recensés sur son territoire durant l'année 2017. La Grande Bretagne demeure en tête avec 1 205 projets, l'Allemagne en a 1 124 et la France reste 3^e avec 1 019 projets. Cela ne mérite pas le cocorico unanime que l'on a entendu chez nous, mais c'est tout de même un sérieux renversement de tendance et d'image, puisque la progression d'une année sur l'autre est de 31 %.

Nous sommes le seul pays démocratique à avoir davantage de préfets que de parlementaires, ils interviennent dans tous les domaines et sont plus puissants qu'eux

Ce bon résultat traduit aussi, en janvier 2018, une amélioration de l'opinion des décideurs sur le territoire ayant la meilleure attractivité. Paris arrive désormais en tête devant Londres (37 % contre 34 %). Très peu d'entreprises britanniques déménagent mais les nouvelles installations se font davantage sur le continent.

En France, **Paris est la seule ville qui figure dans le classement des dix métropoles européennes les plus attractives** ; c'est naturellement un effet du centralisme. Mais en Allemagne elles sont trois : d'abord Berlin, puis Francfort et enfin Munich. Il n'est pas inutile de se souvenir qu'en 1992, au moment du traité de Maastricht, la Grande-Bretagne demandait l'installation de la BCE... à Londres. Ce qui était déjà un paradoxe politique ! L'Allemagne obtenait Francfort en s'appuyant sur le succès du mark, et on en voit aujourd'hui le bénéfice pour elle, la France en gagnait la présidence, en raison de la qualité de ses fonctionnaires. Ce classement des territoires fait également apparaître le fort redressement de plusieurs pays de l'Est et l'Allemagne est géographiquement bien placée pour en bénéficier.

Passeport financier. La Grande Bretagne paye surtout le risque de voir disparaître son **droit au passeport financier européen**. C'est en effet pour environ 5 500 entreprises du secteur financier britannique le droit de vendre librement leurs produits dans les 28 pays de l'Espace Economique Européen. La fermeté justifiée de la négociation européenne menée par Michel Barnier dans sa relation avec Theresa May est donc extrêmement importante.

En Ile-de-France, et en Ile-de-France seule, pour déplacer un siège social dans des bureaux neufs à 100 mètres, il faut un agrément administratif, dont la création date de 1955, et payer une redevance spéciale

On le voit, la concurrence demeure vive et nombreuse, et la France ne doit donc pas gâcher ses atouts. La croissance française est moins élevée que celle de nos partenaires de la zone euro, or le dynamisme du marché intérieur n'est pas négligeable dans la prise de décision des investisseurs. **Les prélèvements obligatoires ont atteint le record des pays de l'OCDE**, en corrélation avec une dette qui continue de grossir et une dépense publique qui augmente de manière irrépressible. Nous avons une administration tentaculaire qui tend à tout contrôler jusqu'à décourager les initiatives. Dans notre pays, les procédures sont plus longues que les travaux. Nous sommes le seul pays démocratique à avoir davantage de préfets que de parlementaires, ils interviennent dans tous les domaines et sont plus puissants qu'eux. En Ile-de-France, et en Ile-de-France seule, pour déplacer un siège social dans des bureaux neufs à 100 mètres, il faut un agrément administratif, dont la création date de 1955, et payer une redevance spéciale.

Le contrôle a priori est l'ennemi de la croissance et il fait négliger le contrôle a posteriori qui est la seule vraie garantie de la loi. C'est une difficulté culturelle qui est l'héritage de l'absolutisme monarchique et dont la Révolution française ne nous a pas guéris. La compétition internationale, dans laquelle nous jouons la survie de notre identité culturelle, suppose d'abord une victoire sur nous-mêmes.

<https://www.lopinion.fr/edition/politique/malheur-anglais-ne-suffit-pas-donner-talent-aux-francais-chronique-153419>